

VILLERS NOUVELLES

WWW.VILLERSLESNANCY.FR

N° 63

Été 2019

Journal municipal
d'informations



VILLERS
lès
NANCY



SOPHIE SCHOLL, SYMBOLE DE FRATERNITÉ



DOSSIER P-12
Budget 2019
Des actions concrètes

Tramway à l'unanimité - Oerlinghausen / Villers : 30 ans de jumelage, ça se fête !
- Le tour de France passe par Villers ! - Transports : une offre qui se renouvelle -
Sophie Scholl trouve sa place

A la une



30 ANS DE JUMELAGE ET ÇA REPART !

À l'occasion des 30 ans de jumelage, tout Villers s'est mis en fête pour accueillir la délégation allemande le 20 juin 2019.

Découverte de la ville, fête de la musique, Olympiades, feux de la Saint-Jean... Les associations sportives et culturelles ont largement contribué à la pleine réussite de week-end festif aux côtés des services municipaux.

Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen, ont officialisé leurs liens, le 1^{er} juillet 1988 en Allemagne et le 20 mai 1989 à Villers, au travers de la signature d'une charte de jumelage. 30 ans plus tard, Dirk Becker, bourgmestre d'Oerlinghausen et François Werner, Maire de Villers, partagent la même volonté de dynamiser cet échange et de lui donner un nouveau souffle.



Revivez le jumelage en images sur la page Facebook dédiée :
En un clin d'oeil/Auf einen Blick : Villers-lès-Nancy/Oerlinghausen



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Vous avez tous, sans doute, entendu au moins une fois cette phrase, sonnante comme une évidence indiscutable : *Villers, c'est une ville riche.*

Des richesses, c'est vrai il y en a beaucoup chez nous. Naturelles, avec sa forêt, ses parcs et ses jardins, bien sûr. Patrimoniales, avec ses 7 châteaux, bien sûr. Humaines surtout, avec ses citoyens engagés au service de la commune ou de leurs voisins, dans les associations, comme Sauveteurs volontaires de proximité, comme Voisins solidaires et attentifs, dans les fêtes de voisins, ou simplement par leur gentillesse...

Mais à l'extérieur, beaucoup pensent aussi que l'argent coule à flot à Villers. Remettons alors les pendules à l'heure au moment des exercices budgétaires : pour les dotations en fonctionnement versées par l'État à la commune, un Villarois vaut 65 euros par an... Quand un Vandopérien reçoit 412 euros. Oui, vous avez bien lu, un écart de 1 à 6 ! On vous dira alors que c'est parce qu'il y a plus de richesse fiscale à Villers. Faux hélas, car les deux villes sont quasiment comparables sur ce point.

Mon propos n'est pas de nous transformer en victimes, mais d'expliquer quel genre de budget nous vous présentons.

Les budgets qui ne marchent plus dans ce contexte financier, ce sont les budgets que certains aiment beaucoup, les budgets des « *Ya qu'à* » et des « *Toujours plus* ». Des châteaux sont à vendre, par des collectivités qui ne peuvent plus les entretenir, « *y avait qu'à* » les acheter. Des acteurs locaux réalisent de très bonnes choses, donnons plus, mais surtout sans rien enlever à personne. Ces budgets-là nous emmènent tout droit vers la hausse permanente de la fiscalité...

Le budget 2019 n'est donc ni celui du « *Ya qu'à* », ni celui du « *Toujours plus* », mais celui du « *Mieux avec ce que l'on a* ».

Mais avec beaucoup d'imagination, de volonté de changement et d'esprit partenarial, on peut avoir vraiment mieux ! On peut lancer une maison de santé pluridisciplinaire qui stabilisera une offre de soins complète à Clairlieu pour 2,2 millions d'euros d'investissement. On peut concevoir une nouvelle résidence Paul Adam au top des besoins, plutôt que de laisser l'ancienne se vider inexorablement de ses résidents et creuser les déficits de la Ville. On peut ouvrir encore plus l'agence postale communale de Clairlieu, reprise à la Poste qui ouvrait 11 heures par semaine, désormais à 21 heures et bientôt 29 heures... Ces quelques exemples sont des nouveautés du budget 2019.

Nos élus et nos agents sont mobilisés chaque jour dans cet esprit pour la meilleure utilisation de l'argent public possible !

Mais, comme je le répète souvent, il n'y aurait pas de bien-être à Villers sans toutes nos autres richesses, évoquées au début de ce propos et surtout sans l'implication de beaucoup autour de leur ville. J'en profite donc pour rappeler que nos associations, nos engagements citoyens, ont toujours besoin de celles et ceux qui peuvent y consacrer un peu de leur temps et pour remercier celles et ceux qui y contribuent.

SOMMAIRE

À la une 2	Zoom sur... 10-11	Nouveau réseau Stan 21-22
Villers-Oerlinghouse, 30 ans de jumelage	Futur tramway, l'avis unanime	Agenda 23-24
Édito 3	du conseil municipal	Vie municipale 25
En bref 4-9	Dossier Budget 2019 14 à 19	Etat civil 26
	Vive le Tour à Villers ! 20	Tribunes libres 27



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy, Marc Dubouchet

Crédits photos et illustrations : Alexandre Marchi, Grand Nancy Métropole,

Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : Bialec Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 63 - Été 2019

NOUVEAU À VILLERS ? ON VOUS INVITE !



Nouveaux Villarois, la Ville vous propose de découvrir votre commune, vos élus et vos services le samedi 7 septembre 2019.

Au programme : petit-déjeuner d'accueil en compagnie des élus, visite de la ville en bus, rencontre avec les associations culturelles et sportives... Le tout sur fond de grand week-end de la 64^e fête des vendanges !

Un courrier d'invitation sera envoyé aux nouveaux habitants à la fin du mois d'août. Si vous n'en êtes pas destinataire, il faut en informer le service communication de la Ville. Effectivement, les inscriptions, obligatoires, nous permettent de vous garantir un accueil sur mesure et de réserver le bus le mieux adapté au confort de tous.

Inscrivez-vous directement en ligne depuis www.villerslesnancy.fr // Rubrique Infos pratiques > Démarches administratives > Nouveaux habitants

Plus d'infos au 03 83 92 32 48 ou par mail à communication@villerslesnancy.fr

PERSONNE N'OUBLIE JEAN-BAPTISTE



Il est des histoires qui vous habitent des années, qui vous hantent et vous transforment. Celle de Jean-Baptiste Talleu, jeune Villarois parti découvrir le monde à vélo et évaporé en Inde fin 2007, fait partie de celle-là.

Tout autant que son périple, la quête de ses parents est devenue le thème essentiel de l'enquête menée par **Dominique Hoeltgen** et, in fine, du livre **Inde, la disparition de Jean-Baptiste**.

Au cours des années, les commissions et requêtes officielles se suivent. Les parents, habitants de Villers-lès-Nancy, multiplient leurs séjours dans le pays qui a avalé leur fils, à la recherche d'un indice, d'un témoignage à vérifier.

Inde, la disparition de Jean-Baptiste (Ayamé Editions, reportages) est disponible en livre papier et en version électronique sur <https://dominique-hoeltgen.iggybook.com/fr/inde-la-disparition-de-jean-baptiste>

François Werner, maire, Claire Oget, principale du collège G. Chepfer, le directeur adjoint du cabinet de la rectrice Florence Robine, Dirk Becker, bourgmestre d'Oerlinghausen et Laurence Wieser, maire de Laxou ont fraternellement dévoilé la plaque de la place Sophie Scholl.



UNE PLACE SOPHIE SCHOLL

Lors du conseil municipal du 27 mai, les élèves du collège Chepfer ont présenté Sophie Scholl, résistante allemande dont le patronyme est dorénavant associé à la place située devant leur collège.

77 élèves de 3^e et 13 professeurs du collège George Chepfer se sont mobilisés pour cet EPI (enseignement pratique interdisciplinaire). Cette démarche inédite et participative menée conjointement avec le conseil de quartier de Village-Centre a permis de proposer 23 noms de femmes exceptionnelles et parfois méconnues.

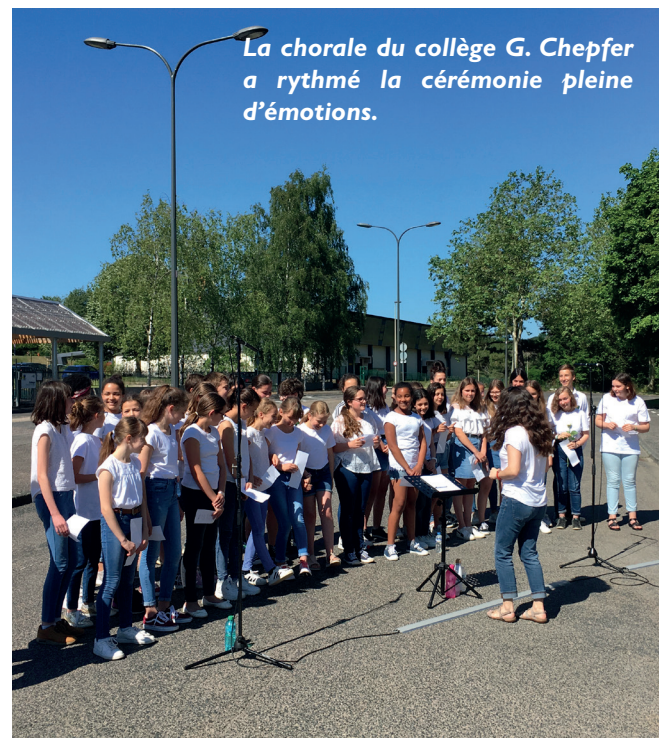
A l'issue d'une présentation par les élèves du collège, c'est l'engagement de Sophie Magdalena Scholl (1921 - 1943) qui a été retenu.

Alors étudiante, elle intègre en 1942 **Die Weiße Rose** (La rose blanche), groupe de résistance contre le nazisme dont fait partie Hans, son frère.

Elle diffuse des tracts hostiles au nazisme et à la guerre, promeut la résistance à la propagande nazie. Elle est dénoncée à la Gestapo par le concierge de l'université où elle étudie, le 18 février 1943.

Elle résistera trois jours aux interrogatoires de la Gestapo avant d'avouer son appartenance à **Die Weiße Rose**. Le 22 février 1943, elle est condamnée à mort pour trahison à l'issue d'un procès expédié. Elle est guillotinée le jour-même. Sophie Magdalena Scholl avait 21 ans.

La place a été inaugurée le 21 juin 2019 en présence de Dirk Becker, bourgmestre d'Oerlinghausen venu dans le cadre du 30^e anniversaire de jumelage.



en bref

DOUCEUR ESTIVALE : MOINS DE NUISANCES, PLUS DE PLAISIR !

Avec les beaux jours, c'est la nature qui foisonne, les envies de plein air qui prennent le pas et, parfois, quelques oublis de règles pourtant simples à respecter pour mieux vivre ensemble.

Les nuisances sonores

Comme elles ont tendance à se multiplier, petit rappel de la réglementation de l'arrêté municipal en vigueur : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer la gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pour les professionnels, il est demandé de ne pas utiliser d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'il soit, entre 20h00 et 7h00 du matin (sauf dérogation ou autorisation relevant d'autres réglementations).

Au secours ! Ça déborde !

Une haie non entretenue, c'est rendre la circulation difficile sur le trottoir pour les parents avec une poussette, les personnes à mobilité réduite et plus globalement les piétons. Elle peut aussi toucher les câbles des réseaux électriques ou Télécom, cacher les panneaux de signalisation routière ou gêner la visibilité des automobilistes dans un virage.

Quel que soit le cas, c'est votre responsabilité qui sera engagée s'il y a un accident alors qu'un simple élagage permettrait à tous d'éviter les conflits ou les dangers.



Crotte de chien, même du pied droit, bof !

De quoi agacer bon nombre de Villarois qui, sans pour autant haïr la gent canine, appellent au civisme des maîtres. Pour rappel, un dispositif spécifique pour les déjections canines existe : canisite à Clairlieu, distributeurs de sacs à déjection dans 25 points de la ville. Ramasser les déjections de votre chien c'est obligatoire depuis avril 2002. Le non ramassage des déjections fait encourir une amende de 68 € selon l'article R 633-6 du code pénal.

En laisse, c'est mieux

Depuis 1983, la tenue en laisse des animaux est obligatoire sur la voie publique et dans tous les espaces verts ouverts au public de la ville.

PRATIQUE !

La Métropole du Grand Nancy compte 9 déchetteries. Alors travaux d'été comme entretien des jardins, les déchets, c'est directement dans l'une d'entre elles pour alléger vos poubelles en faveur d'un geste environnemental !

Rendez-vous directement sur le site de la Métropole pour connaître les spécificités des objets collectés les infos pour vous y rendre ou encore faire votre demande de carte en ligne !

www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/dechetteries

VACANCES ? PARTEZ TRANQUILLES !



Comme chaque année, la police municipale participe à l'opération **Tranquillité vacances**, mise en place par le ministère de l'Intérieur.

Un système désormais bien connu de tous, qui permet aux habitants s'absentant durant une période prolongée, de se signaler auprès des services de la police nationale, municipale ou de la gendarmerie. Des patrouilles sont ensuite organisées régulièrement autour du domicile.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la police municipale, l'accueil de la mairie et l'agence postale communale de Clairlieu. L'occasion également de récupérer une précieuse plaquette d'information qui regroupe une mine de conseils pour partir sereinement !

N'hésitez pas à prévenir aussi vos voisins afin qu'ils ne s'inquiètent inutilement ou qu'ils portent une attention plus particulière et bienveillante à votre domicile.

Plus d'infos auprès de la Police municipale au 03 83 92 12 13 ou par mail à policemunicipale@villerslesnancy.fr

MAISON DE LA SOLIDARITÉ, LE BON TUYAU.

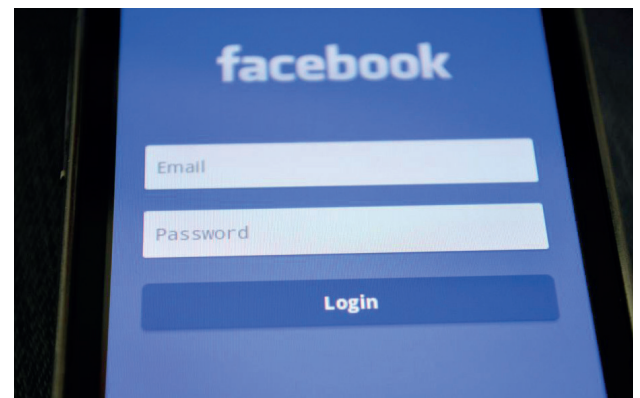
La Maison de la solidarité, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale de Villers-lès-Nancy, propose des permanences d'aide et d'accompagnement sur ordinateur aux démarches administratives dématérialisées et d'aide à la rédaction de courrier.

Ça se passe à la Maison des services publics de Clairlieu les 1^{ers} et 3^{es} jeudis de chaque mois, à 14 heures.

Il est aussi possible de prendre rendez-vous au 06 14 68 49 90 pour mieux cibler vos besoins.

**Contact : La Maison de la solidarité
MJC Jean Savine - Boulevard des Essarts
solidaritevillers@gmail.com**

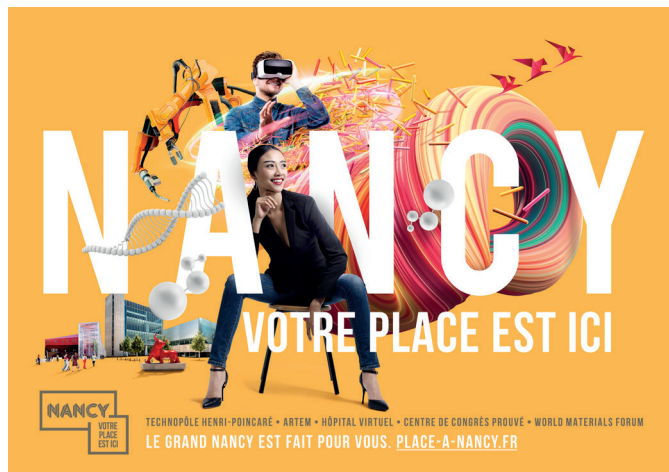
FACEBOOK ET MOI.



Début septembre, nous entrons tous en période électorale vers les municipales. Les réseaux sociaux vont peut-être s'emballer, questionner, interpeller... Nous vous rappelons que la page Facebook de la Ville n'est pas un lieu de débats ou d'interrogations à ce sujet. Vos élus ont des profils et peuvent vous répondre en direct. Vous pouvez aussi les contacter via le site Internet de la Ville. Du côté de la page Facebook, nous poursuivons les publications d'actualités, d'infos travaux ou les partages d'événements et manifestations.

www.villerslesnancy.fr/fr/exprimez-vous.html

NANCY, VOTRE PLACE EST ICI, C'EST AUSSI À VILLERS !



Au travers d'une campagne de marketing en clin d'œil à la place Stanislas, « 4^e plus belle place du monde » selon le guide Lonely Planet, le Grand Nancy invite à la découverte des atouts du territoire.

Trois déclinaisons graphiques sont dédiées à trois domaines : la qualité de vie en bleu/vert, la culture (pour voir la vie) en rose et l'innovation en dynamique jaune d'or.

La campagne a été massivement déclinée à destination des Parisiens pour susciter l'envie des familles, étudiant(e)s, dirigeant(e)s d'entreprises, touristes, à trouver leur place dans la Métropole. Et elle s'adresse aussi à nous, habitants de la Métropole.

L'objectif ? Vivre et faire vivre notre territoire car nous en sommes les premiers acteurs et les meilleurs guides.

Université et grandes écoles, laboratoires de recherches, entreprises de pointe, patrimoine, environnement remarquable, équipements sportifs... Les Villarois ont beaucoup à mettre en lumière sous ce label !

Vous souhaitez être ambassadeur de Nancy, votre place est ici ? Toutes les infos sont en ligne !

<https://place-a-nancy.fr>

Fb Nancy Votre Place est Ici

CONNECTEZ-VOUS AUX CHÂTEAUX !



Promenez-vous et flashez ! La balade des 7 châteaux de Villers-lès-Nancy avec votre smartphone, c'est maintenant possible grâce au partenariat établi entre l'IUT Nancy-Brabois et la Ville.

Florent Lespinasse, Corentin Monnier et Rémy Pallabot, étudiants en 2^e année au département Réseaux et Télécommunications de l'IUT Nancy-Brabois, ont planché sur le socle de cette application, ses contraintes et son usage.

À proximité des sites concernés (château de Brabois, Simon de Chatellus, Saint-Fiacre, Remicourt, Greff, Asnée et Graffigny) des QR code permettent aux promeneurs de rejoindre la page concernée par l'édifice situé à proximité et d'accéder à son histoire. Un bel atout pour découvrir des sites pas toujours accessibles au public.

L'heure est maintenant à l'expérience et les retours liés au fonctionnement et aux contenus, permettent de faire évoluer ce nouvel outil de valorisation d'un territoire chargé d'histoire.

Quelques pistes sont déjà en cours de mise en oeuvre : ajout d'images et documents, une version écrite et audio en chinois et une version audio en allemand pour faire écho au 30^e anniversaire du jumelage avec Oerlinghausen.

Vous pouvez télécharger l'application QR Villers-lès-Nancy sur Google Play

FAB LAB DE LA JEUNESSE, ON AVANCE !



Dans le cadre du **Fab lab de la jeunesse** initié en 2017, la Ville a confié une mission de diagnostic enfance-jeunesse à la **Fédération départementale des MJC de Meurthe-et-Moselle**. L'objectif est de comprendre les pratiques sociales et culturelles des enfants et des jeunes pour mieux répondre aux besoins émergents, définir et améliorer les nouvelles orientations en matière de politique enfance et jeunesse.

En avril, une rencontre avec les acteurs associatifs du territoire a permis de partager leur expérience sur les changements qui les avaient impactés au cours des 10 dernières années. Ils ont aussi planché sur les besoins spécifiques des enfants, des jeunes et des familles qui leur semblaient émerger de ces mutations.

Parallèlement, les acteurs et partenaires du secteur jeunesse, invités eux aussi, ont évalué l'offre proposée au cours des 4 dernières années dans le cadre du **Contrat enfance jeunesse** renouvelé cette année.

Une restitution leur sera faite à l'été 2019 : l'occasion de passer de l'état des lieux à la mise en oeuvre de projets, l'amélioration de dispositifs et cultiver le lien entre les associations, les partenaires et la Ville en faveur de la jeunesse.

Rendez-vous à la rentrée pour en savoir plus !

ENERGIE JEUNES : REJOIGNEZ LA VOIE DE LA RÉUSSITE



Association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, **Énergie Jeunes** est au service de la réussite scolaire. Depuis 2009, elle déploie sur tout le territoire une méthode originale pour développer la persévérance scolaire : **Ma réussite au collège**. Ce programme s'articule autour de 3 sessions intensives de 55 minutes par année scolaire, de la 6^e à la 3^e, assurées par un binôme de volontaires et un enseignant.

Dans le Grand Est, 192 classes ont déjà bénéficié de ce programme et les demandes sont grandissantes !

Si vous souhaitez donner un peu, beaucoup ou passionnément de votre temps, **Énergie Jeunes Grand Est** est à deux pas de chez vous, boulevard Cattenoz. L'association recherche des bénévoles tant pour accompagner le dispositif auprès des scolaires que pour apporter un soutien administratif.

Plus d'infos : Catherine Guelin 06 45 78 13 57
catherine.guelin@energiejeune.fr
www.energiejeunes.fr

FUTUR TRAMWAY, LE CONSEIL MUNICIPAL REND UN AVIS UNANIME

La Métropole du Grand Nancy souhaite aménager sa future ligne de transport en offrant un système structurant garant de la transition écologique, performant, robuste et fiable, qui corresponde mieux aux besoins des usagers d'aujourd'hui et de demain.

La Métropole a conduit entre novembre 2017 et janvier 2018 la concertation publique préalable placée sous la garantie de la Commission nationale du débat public.

À la suite de la délibération du Grand Nancy, de nombreux riverains de Villers et Vandoeuvre se sont mobilisés contre la portion du tracé traversant le campus des Sciences et ont souhaité se constituer en collectif.

La Métropole a organisé deux réunions de dialogue avec la population les 14 mars et 12 juin 2019, à la demande de la commune de Villers.

Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle a demandé au Conseil municipal, de formuler un avis préalable au lancement de l'enquête publique.

À ce stade du dossier et en l'état des informations en sa possession, le conseil municipal de Villers-lès-Nancy émet l'avis suivant :

- Le Conseil municipal affirme tout d'abord l'importance de la mise en œuvre d'un nouveau Tramway, répondant aux enjeux de mobilité de notre Métropole, au service de l'intérêt général, en desservant notamment le plateau de Brabois sans rupture de charge.

La technologie d'un Tramway à haut niveau de service, non polluant et économe en énergie, constitue une réponse à la hauteur des enjeux.

- Le Conseil municipal constate que le tracé aujourd'hui retenu pour la montée du plateau de Brabois et dans sa version actuelle dans le dossier d'enquête publique suscite une opposition forte et de ce fait, ne l'approuve pas. En particulier, il refuse d'envisager l'hypothèse de l'implantation d'un ouvrage de grande

hauteur et longueur à proximité des habitations, tel que prévu au dossier au stade des études préalables, constatant au surplus l'absence de desserte des quartiers d'habitation du Jardin botanique (202 habitations) et de la rue de Vandoeuvre (plusieurs centaines d'habitations, dont 250 en cours de réalisation) ainsi que des établissements scolaires situés à proximité ; de surcroît, il regrette l'insuffisance d'éléments d'appréciation tangibles sur l'impact sonore et l'insertion dans le paysage de tels ouvrages.

- Le Conseil municipal demande solennellement, comme le suggère le collectif des riverains, que soient étudiées précisément les alternatives au tracé actuel. Formellement opposé à une double voie dédiée sur l'avenue du général Leclerc à Vandoeuvre source de report automobile insupportable sur les autres voiries, le Conseil municipal souhaite que les avantages et inconvénients d'une voie partagée ou d'une voie unique soient mieux détaillés.

La possibilité d'un tracé empruntant l'avenue Paul Muller est réapparue après avoir été écartée lors de la concertation. S'il est exact que certains sites aujourd'hui desservis y perdraient, cette solution aurait l'avantage de desservir mieux que le projet actuel l'ensemble du Technopole Poincaré et le Pôle de formation et de recherche en santé de Brabois, mais également d'améliorer significativement les dessertes des quartiers de Villers-Centre et de Clairlieu. Le Conseil municipal demande que les points forts et faibles de cette hypothèse soient réexaminés.

Ces études devront prendre en considération les aspects humains économiques et environnementaux de chaque solution.

TRAMWAY : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Un arrêté préfectoral vient d'ordonner l'ouverture de l'enquête publique portant sur la Déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires au renouvellement et à l'extension de la ligne I du tramway métropolitain et emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Nancy, Saint-Max, Essey-lès-Nancy et Vandoeuvre-lès-Nancy. Elle sera organisée du mardi 27 août au lundi 30 septembre 2019 inclus.

Elle se déroulera au siège de la Métropole du Grand Nancy ainsi que dans les mairies des communes de Nancy, Saint-Max, Essey-lès-Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- aux jours et heures d'ouverture habituels au public du siège de la Métropole du Grand Nancy et des mairies citées précédemment ;

- lors des permanences assurées par la commission d'enquête ;

- sur le site internet dédié, du mardi 27 août à 8h00 au lundi 30 septembre 2019 à 19h00 à l'adresse suivante : www.registredemat.fr/DUP-Tram-Nancy

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet :

- par correspondance adressée au président de la commission d'enquête : Métropole du Grand Nancy

- A l'attention de M. Antoine CAPUTO, président de la commission d'enquête - 22-24, viaduc Kennedy - CO 80036 54035 NANCY cedex ;

- sur les registres d'enquête disponibles au siège de la Métropole du Grand Nancy ainsi que dans les mairies des communes de Nancy, Saint-Max, Essey-lès-Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi que lors des permanences assurées par la commission d'enquête ;

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible du mardi 27 août à 8h00 au lundi 30 septembre 2019 à 19h00 à l'adresse suivante : www.registredemat.fr/DUP-Tram-Nancy

- directement auprès de la commission d'enquête lors de ses permanences qui se tiendront selon les modalités suivantes pour Villers-lès-Nancy en mairie :

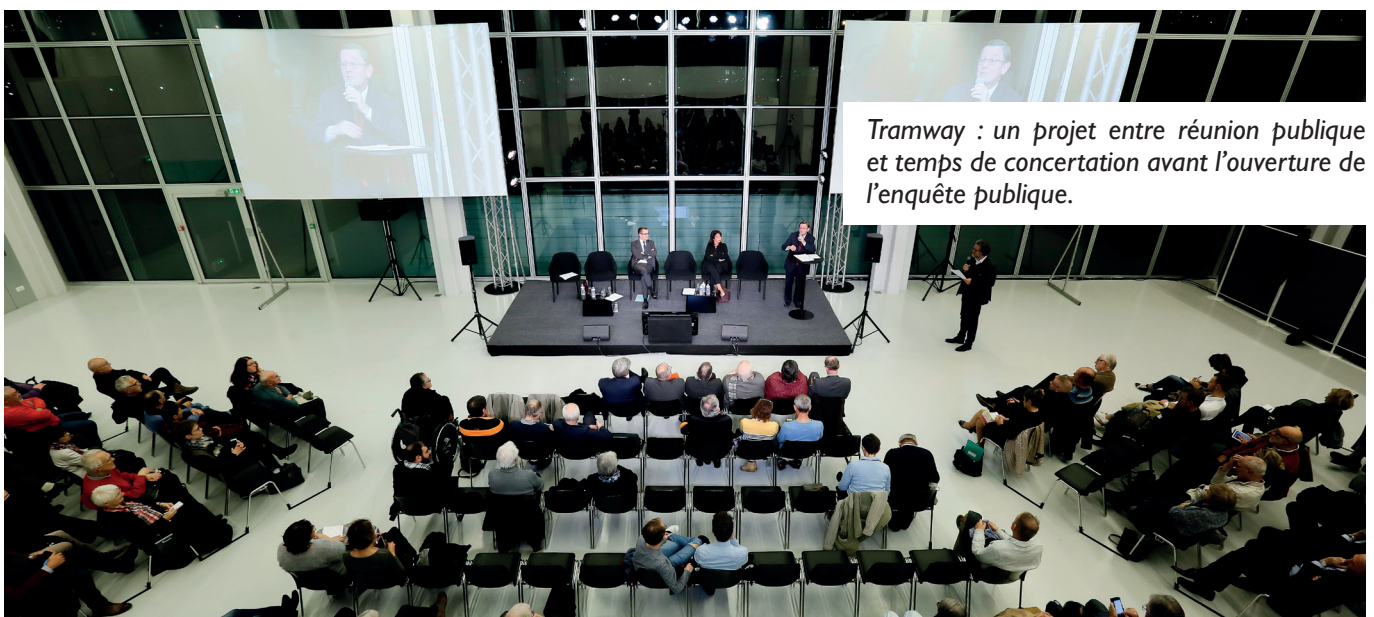
- samedi 31 août 2019 de 9h à 12h

- mercredi 18 septembre 2019 de 14h à 16h

- mardi 24 septembre 2019 de 10h à 12h

- samedi 28 septembre 2019 de 10h à 12h

Pour plus d'informations, adressez une demande écrite à : Métropole du Grand Nancy DUP TRAM 22-24, viaduc Kennedy CO 80036 54035 NANCY cedex Tél. : 03 83 91 83 57



Un budget ambitieux et raisonné!

LE BUDGET VOTÉ EST LE PLUS AMBITIEUX DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE AVEC UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS. UN TOUR DE FORCE RENDU POSSIBLE PAR DES ÉCONOMIES RÉALISÉES LES PRÉCÉDENTES ANNÉES ET QUI SE POURSUIVront SUR 2019.



Un budget raisonné et ambitieux

I BUDGET, 5 POINTS ESSENTIELS

Pas d'emprunt, en 2019 sauf pour deux opérations spécifiques (Maison de santé et résidence Paul Adam) capables de les rembourser par elles-mêmes grâce aux économies ou aux recettes générées.

UN RECOURS À L'EMPRUNT LIMITÉ AUX OPÉRATIONS " AUTOFINANCÉES "

ACHÈVEMENT DU PROGRAMME MUNICIPAL ET INVESTISSEMENT SOUTENU

La pose de la première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire de Clairlieu marquera la réalisation de l'ensemble des engagements pris.

RÉALISATION D'ÉCONOMIES STRUCTURELLES

Au service et non au détriment des politiques communales en dépit de recettes en baisse.

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'enveloppe dédiée aux subventions est maintenue en faveur des partenariats avec le tissu associatif qui contribue pleinement à mener les politiques culturelles, sportives, solidaires aux côtés de la commune.

AUCUNE HAUSSE D'IMPÔTS

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale, cette stabilité fiscale vaut également pour les tarifs des services municipaux (sauf indexations obligatoires).

5 points essentiels résument la philosophie de ce budget. D'abord, et comme depuis le début du mandat, **aucune hausse d'impôts ne viendra grever le pouvoir d'achat des Villarois.** Cela vaut pour la fiscalité directe mais également pour l'ensemble des tarifs des services municipaux, sauf indexation obligatoire. Un engagement tenu malgré la baisse des dotations de l'État qui représente 70 000 euros pour l'exercice. S'il fallait les compenser par la fiscalité, cela correspondrait à une hausse de 2 % d'impôts pour chaque foyer.

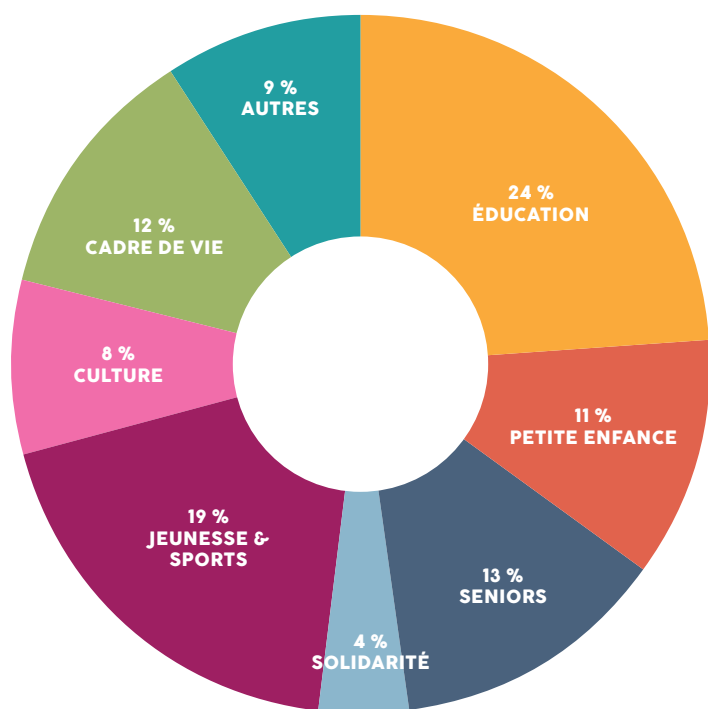
Dans ce contexte budgétaire difficile, il a également été décidé de **maintenir l'intégralité des subventions versées aux associations** qui contribuent pleinement à mener les politiques culturelles, sportives et solidaires aux côtés de la Ville. Cela représente 780 000 euros, soit le double, voire le triple, de ce que certaines communes de

tailles similaires pourraient attribuer. 120 000 euros sont également octroyés au Centre communal d'action sociale, auxquels s'ajoutent cette année 25 000 euros pour permettre au CCAS d'aider les familles qui auraient des difficultés pour faire garder leurs enfants.

L'ambition de ce budget passe également par **l'achèvement du programme municipal.** La pose de la première pierre de la Maison de santé pluridisciplinaire de Clairlieu (voir ci-après) marque en effet la réalisation de l'ensemble des engagements pris par l'équipe.

Ces 3 premiers points seraient intenable sans la **réalisation d'économies structurelles.** On peut notamment évoquer la restructuration de l'offre d'accueil de la petite enfance avec l'ouverture d'un RAM qui, d'après les retours positifs reçus depuis sa mise en place, permet de faire aussi bien, voire

Un budget raisonné et ambitieux



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR THÉMATIQUES

mieux, au service des familles et des professionnels de la petite enfance.

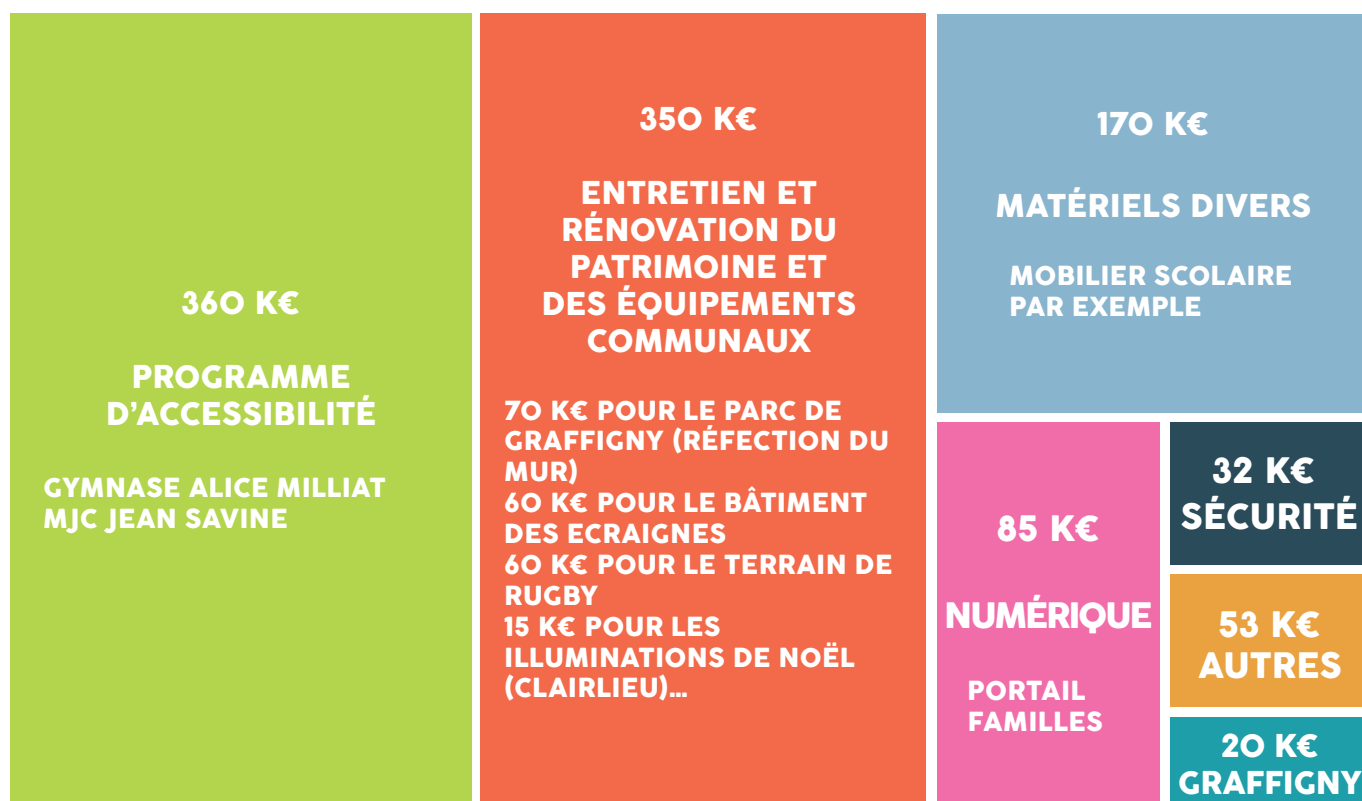
Le bon sens économique qui veut que l'on préfère devenir propriétaire plutôt que de verser des loyers toute sa vie a également présidé à la décision de rachat de la résidence autonomie Paul Adam (voir ci-après).

Enfin, la commune n'aura **recours à l'emprunt que pour les opérations autofinancées**. Cela représente près de 2,5 millions d'euros répartis en deux opérations spécifiques qui seront capables de rembourser la dette souscrite par elles-mêmes, grâce aux économies et aux recettes générées.

- La transformation de la résidence autonomie Paul Adam pour un peu plus de 1,7 M€ en 2019, sur 20 à 30 ans : les économies de loyers et de charges payés jusqu'à présent par la Ville à Meurthe-et-Moselle Habitat permettront de couvrir les investissements de modernisation des logements.

- La Maison de santé pluridisciplinaire de Clairlieu pour près de 0,8 M€ d'emprunts en 2019 sur 20 ans : les loyers des personnels de santé couvriront l'intégralité du coût du crédit.

INVESTISSEMENTS 2019 : 1,07 M€ SUR 4,35 M€ POUR LES OPÉRATIONS ANNUELLES



Un budget raisonné et ambitieux

RENOUVEAU DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PAUL ADAM : PLUS DE CONFORT ET PLUS DE LIEN SOCIAL

Villers-lès-Nancy est propriétaire de cette résidence depuis le mois de novembre 2018 avec un projet de modernisation ambitieuse dans les tuyaux. La phase d'étude est actuellement en cours, en collaboration avec le Centich, le Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (voir numéro précédent de Villers nouvelles). Une ergonome a notamment mené différentes réunions d'échanges avec les résidents afin de déterminer au mieux leurs besoins.

Cette phase d'étude va se poursuivre dans les prochains mois, avant la construction d'un logement témoin en fin d'année. Un logement qui offrira la possibilité aux résidents seniors de passer du temps, voire de dormir dans ce nouvel espace, l'objectif étant d'avoir un retour d'expérience des futurs occupants afin d'ajuster les plans et implantations.

Cette expérimentation durera 5 semaines avant le lancement des appels d'offres au printemps 2020

Ouverte en 1980, les logements de la résidence autonomie Paul Adam vont être rendus plus attractifs grâce à une modernisation totale.

pour un début de chantier en septembre de l'année prochaine. Les architectes estiment que 14 mois de travaux seront alors nécessaires.

Le coût global de ce projet est estimé à un peu plus de 3,2 millions d'euros dont 2 seront débloqués dès cette année. Un budget important qui restera toutefois transparent pour les finances de la commune.

En effet, la résidence Paul Adam appartenait auparavant à Meurthe-et-Moselle Habitat et la Ville lui versait chaque année 135 000 euros pour les loyers et les charges. Cette somme servira principalement à rembourser le crédit souscrit pour réaliser ces travaux d'embellissement et de modernisation. À ce jour, 34 appartements sont occupés.

Demain, la résidence offrira un service plus fonctionnel et sera plus confortable grâce notamment à l'apport de domotique et de solutions adaptées au service de l'autonomie. Les 60 logements devraient donc se remplir bien vite !

INVESTISSEMENTS 2019 : 3,29 M€ SUR 4,35 M€ POUR LES OPÉRATIONS « AUTOFINANCÉES »

2,03 M€

RÉSIDENCE PAUL ADAM

1,26 M€

MAISON DE SANTÉ

Un budget raisonné et ambitieux

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE CLAIRLIEU

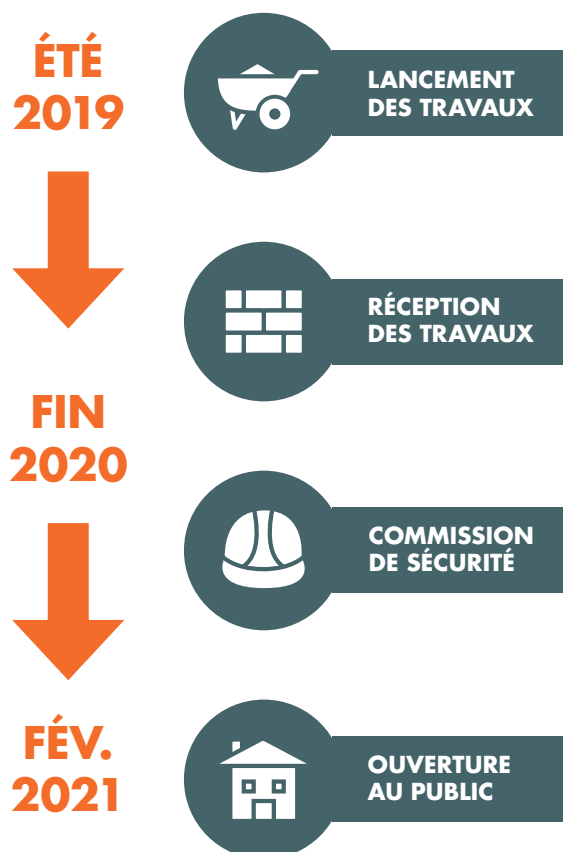
La pose de la première pierre en juin marque l'aboutissement d'un projet attendu. **Plusieurs mois auront été nécessaires pour le co-construire avec les professionnels de santé et les services municipaux.**

Il était en effet impératif que le bâtiment réponde au mieux aux attentes des praticiens et à l'accueil des patients. Et les contraintes sont nombreuses : des points de scellement des installations du kiné en passant par les emplacements de prises électriques, luminaires ou autres points d'eau jusqu'à la position de l'entrée.

Cette phase d'étude est finalisée et celle des travaux va prochainement être lancée.

Les consultations sont en cours et les lots devraient être attribués aux entreprises d'ici le début de l'été pour un démarrage du chantier fin août / début septembre.

CALENDRIER



Au préalable, une réunion publique sera organisée pour présenter le projet aux habitants.

Quant au volet financier, il a quelque peu changé depuis le budget initial de 2012 porté par un groupement de médecins. La Ville s'y est pleinement impliquée pour jouer son rôle de facilitateur, notamment concernant le financement.

Le portage par la collectivité a permis d'obtenir 600 000 euros de subventions sur le montant global d'environ 2,3 millions d'euros. Les 1,7 millions restants seront donc financés par la municipalité grâce à un emprunt sur 20 ans dont le remboursement sera intégralement couvert par les loyers versés par les différents professionnels installés.

La réalisation de ce projet permettra d'assurer une activité de santé sur le territoire et au-delà pour de nombreuses années.

COÛT DE L'OPÉRATION

ÉTUDES : 62 515 €

Études géotechniques, études géomètre, autres études, taxe d'aménagement

TRAVAUX : 1 843 199 €

Frais d'appels d'offres travaux, marchés de travaux construction, branchements, provision pour révisions, aléas

HONORAIRES : 311 841€

Bureau de contrôle technique, coordination SPS, maîtrise d'œuvre, OPC, provision pour avenants, provision pour révisions, mandataire

C.N.I : 52 053 €

Reprographie, frais administratifs, assurances DO, huissier

**TOTAL GÉRÉ PAR MANDAT SOLOREM
2 159 043 €**

TOTAL : 2 269 608 €

Un budget raisonné et ambitieux

UN GUICHET UNIQUE POUR LES FAMILLES



Le guichet unique : simplifier les démarches administratives en lien avec les services petite enfance et éducation.

Un portail internet entièrement dédié aux familles villaroises sera mis en place à la rentrée de septembre 2019. Il sera, dans un premier temps, accessible aux familles dont les enfants sont scolarisés puis, dans un second temps, aux parents dont les enfants sont accueillis en crèche.

Sa vocation ? Faciliter l'ensemble des démarches administratives en lien avec les services petite enfance et éducation, de l'inscription à l'école, à la restauration scolaire, en passant par les activités périscolaires, l'étude surveillée ou bien encore l'ALSH.

Chaque famille recevra un courrier ou un courriel d'informations pour détailler la marche à suivre afin de créer son compte personnel. Des identifiants uniques permettront une sécurisation des données. Les parents pourront ensuite gérer les inscriptions, annulations ou paiements directement depuis leur espace.

Les modalités d'inscription, elles, ne changent pas.

Chaque modification devra être communiquée le jeudi pour la semaine suivante.

L'ensemble des factures sera en outre archivé sur les serveurs, eux aussi sécurisés. Le passage à ce nouveau système ne sera pas obligatoire, mais il permettra une plus grande flexibilité pour les familles.

Le service sera en effet accessible 7 jours sur 7, à n'importe quelle heure, via une adresse internet directe ou directement depuis le site internet de la Ville.

La création de ce portail représente un investissement de près de 30 000 euros pour la Ville qui devrait ensuite l'amortir grâce au gain de temps dégagé dans les différents services.

Chaque année, les équipes de la mairie gèrent près de 75 000 repas qui sont servis à un peu plus de 1000 enfants en crèches ou scolarisés sur la commune. Alors centraliser les infos, c'est plus pratique pour tout le monde !

Un budget raisonné et ambitieux

PAS DE RÉPIT POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ ET DU CADRE DE VIE !

L'exercice 2019 verra de nouveau de nombreux travaux dans toute la commune. À commencer par la **mise en accessibilité du gymnase Alice Milliat**. C'est le projet d'un architecte villarois qui a été retenu pour un montant global de 320 000 €. Un ascenseur va être créé, accessible depuis le parvis. Il sera complété, en terme d'accès PMR, par une passerelle intérieure qui permettra de rejoindre les vestiaires. Une passerelle qui permettra en outre d'accueillir du public, offrant ainsi un point de vue plongeant sur les activités. Les vestiaires et sanitaires seront également remis aux normes. Les appels d'offres sont en cours pour une réalisation des travaux dans le courant de l'automne.

Le centre des Ecraignes aura également les honneurs des chantiers au cours des prochains mois. D'abord avec la **réhabilitation de la terrasse devant la salle Déruet**. L'étanchéité et le dallage vont être refaits à neuf pour un coût de 30 000 €. La façade extérieure du centre sera aussi entièrement ravalée : trous et fissures colmatés et peintures neuves. Un chantier

qui devrait s'étaler sur 2 ans.

Le **terrain de rugby du stade Roger Bambuck sera mis en sécurité**. 2 luminaires seront déplacés en bord de terrain et le réseau électrique sera entièrement rénové. Des travaux qui seront réalisés dans le courant de l'été pour un coût global de 60 000 €.

Pas de chantier en 2019 pour le centre socio culturel Jean Savine de Clairlieu mais des travaux préparatoires pour les modifications qui y seront apportées dès l'an prochain. 33 000€ vont être investis cette année pour préparer le cahier des charges et réaliser l'intégralité des diagnostics en vue de la réhabilitation et de la mise en accessibilité du centre.

Enfin, ce quasi inventaire à la Prévert, s'achève par le **raccordement de la mairie, de l'école primaire des Aiguillettes et du gymnase Bauvin au réseau de chaleur métropolitain**. C'est la finalisation du projet débuté en 2018, qui permettra des économies d'énergie et donc budgétaires.



zoom sur...

SORTEZ VOS MAILLOTS JAUNES !

Troisième passage pour le 106^e Tour de France à Villers-lès-Nancy le 9 juillet à l'occasion de la 4^e étape entre Reims et Nancy. Comme en 2014, quelques précautions sont à prendre pour encore mieux en profiter !

Le Tour de France, troisième plus grand événement sportif mondial (après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football), est incontestablement une merveilleuse « vitrine » pour toutes les villes qu'il traverse.

Il arrivera par la côte de Maron (D92) et descendra l'avenue Paul Muller, puis le boulevard du Docteur Cattenoz en direction de Nancy.

Le passage de la caravane est attendu autour de 15h20 et les coureurs aux alentours de 16h50.

Pour fêter le passage du Tour de France, découvrez des pièces exclusives de Gilbert Bauvin, ancien coureur cycliste professionnel qui finit deuxième du Tour de France 1956 et personnalité indissociable de l'événement !

Le Tour de Gilbert Bauvin, hall de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 12 juillet 2019.

SE PRÉPARER AU TOUR

Accueillir cet événement mondial entraîne quelques conséquences sur la circulation et le stationnement :

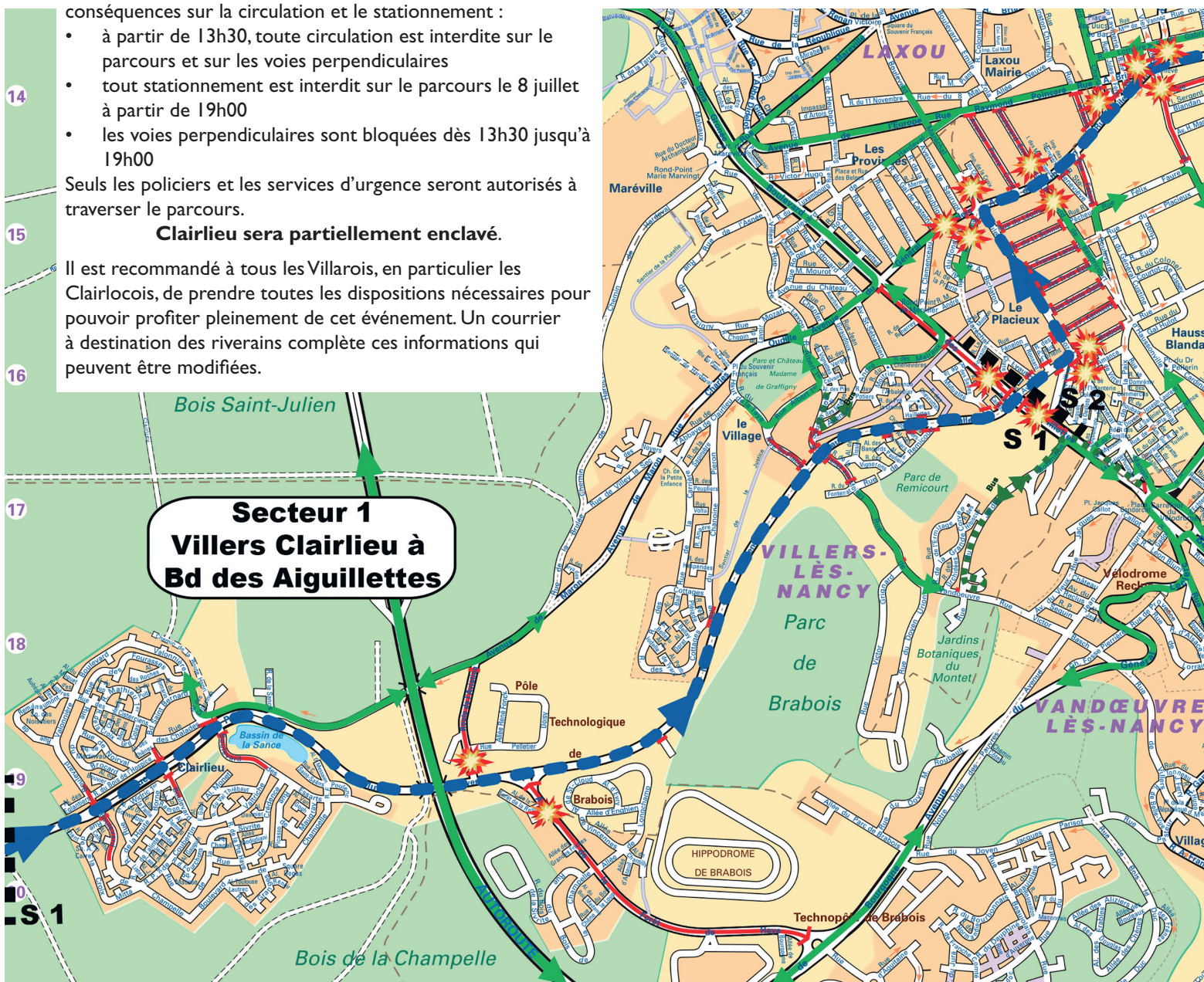
- à partir de 13h30, toute circulation est interdite sur le parcours et sur les voies perpendiculaires
- tout stationnement est interdit sur le parcours le 8 juillet à partir de 19h00
- les voies perpendiculaires sont bloquées dès 13h30 jusqu'à 19h00

Seuls les policiers et les services d'urgence seront autorisés à traverser le parcours.

Clairlieu sera partiellement enclavé.

Il est recommandé à tous les Villarois, en particulier les Clairlocois, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir profiter pleinement de cet événement. Un courrier à destination des riverains complète ces informations qui peuvent être modifiées.

Toutes les infos sont à retrouver sur www.grandnancy.eutourdefrance
Suivez les étapes sur www.letour.fr



NOUVEL OPÉRATEUR, NOUVEAU RÉSEAU !



À partir du 26 août 2019, un nouveau réseau Stan avec de nouvelles solutions de mobilités qui s'adaptent à vos rythmes de vie ! Ce nouveau réseau a été réalisé en concertation avec les maires des 20 communes de la Métropole du Grand Nancy et pour répondre plus efficacement aux attentes et besoin des habitants !

Kéolis nous livre le mode d'emploi concernant Villers.

Du lundi au dimanche :

La ligne Tempo 3 est prolongée après son passage à Laxou Provinces : elle dessert le centre de Villers via le boulevard des Aiguillettes, le Vélodrome, le campus sciences et effectue son terminus devant le Jardin botanique. Cette ligne dessert le centre-ville de Nancy (Gare), la place des Vosges, le quartier des Rives de Meurthe à Nancy, Essey-lès-Nancy.

Elle fonctionne du lundi au dimanche :

- avec un passage toutes les 10 minutes en semaine de 7h à 19h et le samedi après-midi,
- jusque 00h30 (dernier départ du centre de Nancy), du lundi au dimanche tous les soirs de l'année
- les horaires de passage sont les mêmes en période scolaire que pendant les petites vacances scolaires

Du lundi au samedi :

La ligne Corol relie Vandœuvre à Laxou Sapinière, au plateau de Haye, à Jarville-la-Malgrange et Nancy. C'est une ligne circulaire qui fonctionne dans les 2 sens toutes les 20 minutes du lundi au samedi (30 minutes le samedi matin).

La ligne 10 (suburbaine) en provenance de Chaligny, Neuves-Maisons et du plateau de Brabois dessert l'avenue Paul Muller en heures creuses ou le lycée Stanislas et la rue du Jardin botanique en heures de pointe. Elle passe par le centre-ville de Nancy (Gare), la place Carnot et la rue de Metz, puis se rend vers Pompey. Cette ligne circule toutes les 15 minutes en heures de pointe et 30 minutes en heures creuses.

La ligne 16 relie Villers Clairlieu à Malzéville en passant par la gare de Nancy et la place Carnot :

- du lundi au samedi de 6h à 21h
- avec un passage toutes les 15 à 30 minutes en semaine scolaire, et toutes les 30 minutes le samedi et pendant les vacances scolaires

La ligne 17 relie Houdemont (depuis Ludres) au Campus de Villers-lès-Nancy via le Vélodrome à Vandœuvre-lès-Nancy où elle est en correspondance avec la ligne tram 1 pour rejoindre le centre-ville de Nancy. Elle fonctionne du lundi au samedi de 6h à 21h avec un bus toutes les 30 minutes.

La ligne 30 assure, depuis la gare de Laneuveville, les liaisons avec les communes voisines de Jarville, Heillecourt, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy et dessert les établissements universitaires de ces deux communes. Elle offre 3 départs fixes le matin et 2 départs fixes le soir. En journée, elle fonctionne sur réservation par téléphone, sur le site internet ou l'application mobile.

zoom sur...

La desserte des établissements scolaires

- **La ligne 51** dessert le lycée Stanislas depuis Villers Clairlieu
- **La ligne 52** dessert le collège Chepfer jusqu'au lycée Stanislas
- **La ligne 57** dessert le collège du Haut-de-Penoy
- **La ligne 66** dessert le collège Monplaisir à Vandœuvre-lès-Nancy et le campus Sciences de Villers-lès-Nancy

Se déplacer le dimanche avec la ligne Tempo 3 ou le nouveau service de transport à la demande

La ligne Tempo 3 fonctionne le dimanche : un passage toutes les 30 minutes de 7h à 00h30

Le service de transport à la demande prend le relais des lignes régulières le dimanche

- des départs de 9h à 20h30 depuis les arrêts de Villers non desservis par la ligne Tempo 3
- pour des déplacements dans les communes de l'ouest de l'agglomération
- ou pour rejoindre un arrêt de la ligne Tempo 3
- vous effectuez votre réservation par téléphone, sur le site internet ou sur l'application mobile et un bus vient vous chercher en moins de 30 minutes à l'arrêt de votre choix

Se déplacer tôt le matin vers Nancy

Deux arrivées à 5h30 et 6h dans le centre-ville de

Nancy (Gare de Nancy, Point Central, et place des Vosges) du lundi au vendredi depuis tous les arrêts de la commune qui ne sont pas desservis par la ligne tram 1 ou la ligne Tempo 4, en réservant la veille avant 19h30.

Après une soirée au centre-ville, en complément de la ligne Tempo 3

Avec le service **Flexo**, votre retour en fin de soirée sur la commune de Villers (aux arrêts non desservis par la ligne Tempo 3) est assuré avec des départs depuis le centre-ville de Nancy :

- départs à 21h30, 22h30, 23h30 et 00h30 tous les jours et toute l'année
- depuis 2 arrêts : Nancy Gare, place Stanislas
- sans réservation, vous indiquez au conducteur votre arrêt de descente en montant à bord et il adapte l'itinéraire en fonction des destinations des voyageurs,

Pour les noctambules

La ligne Pleine Lune assure des retours à domicile en toute sécurité depuis le centre de Nancy les nuits de fin de semaine. L'itinéraire dessert les quartiers de résidence étudiante à Laxou, Vandœuvre et Villers. Les départs sont effectués à 1h30, 2h30, 3h30 et 4h30 les jeudi, vendredi et samedi soir.

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE RECONNU POUR VILLERS-LÈS-NANCY APRÈS L'ÉPISODE DE SÉCHERESSE AU COURS L'ÉTÉ 2018.

L'arrêté ministériel du 21 mai 2019 paru au Journal officiel le 22 juin porte reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

La commune de Villers-lès-Nancy est reconnue par cet arrêté en état de catastrophe naturelle pour cette période. Cette reconnaissance peut ouvrir droit à des garanties : les personnes concernées par des désordres sur leurs biens doivent saisir leur compagnie d'assurance dans les délais les plus brefs.



JUIN



JUSQU'AU 30

Exposition **Racines** de **Hom Nguyen**

Peintures

Galerie M^{me} de Graffigny

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h - Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

DU JEU 27/06 AU SAM 06/07

Destination tennis #1 organisée par le **VNTC** - 9 jours / 9 tournois (dont 7 TMC) pour 4^e, 3^e et 2^e séries - Filles & garçons / Jeunes & adultes

Centre de Ligue Lorraine Sud
Route de l'Aviation

Infos et inscriptions :

03 83 40 50 32

vntennisclub@gmail.com

www.vntennisclub.fr

SAM 29

Gala de gymnastique rythmique organisé par **l'Association familiale**

COSEC Marie Marvingt - 20h30

Entrée libre

Infos : www.ass-fam-villers.com ou

03 83 44 34 67



SAM 29

Gala du Cos Villers gymnastique

Gymnase Alice Milliat

8h > 17h - Entrée libre

Infos : cosvillersgym@gmail.com

SAM 29

Gala du Cos twirling-bâton

COSEC Chepfer

Toute la journée - Entrée libre

Infos : www.twirling-baton-villers.fr

francoise.jerzy@orange.fr



SAM 29

Fête du Cos Rugby

Stade Roger Bambuck - Après-midi ludique, nombreuses animations, tournoi de rugby à 5 inter-génération et barbecue géant

Infos et inscriptions :

www.villers-rugby.net

villers.rugby@gmail.com

DIM 30

La tri-nordique villaraise

Rencontre de marche nordique par équipe de 3 marcheurs en forêt

Stade Roger Bambuck

Départ 9h30 - 18 € / équipe

Infos et inscriptions : 06 73 35 19 45

cosv.athle@orange.fr

www.cosvillers.athle.com

JUILLET



DU LUN 1^{ER} AU VEN 12

Exposition **Gilbert Bauvin dans** le cadre du passage du **Tour de France**

Hall de l'Hôtel de ville

Lundi au vendredi - Entrée libre

INFOS : 03 83 92 12 12

DU LUN 1^{ER} AU MER 31

Jouez au tennis tout l'été avec le VNTC

Centre de Ligue Lorraine Sud - Route de l'Aviation - 25 €/mois (20 € - 18 ans)

Infos et inscriptions :

03 83 40 50 32

vntennisclub@gmail.com

www.vntennisclub.fr

DU LUN 1^{ER} AU MER 31

Exposition **Racines** de **Hom Nguyen**

Peintures

Galerie M^{me} de Graffigny

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h - Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

DU LUN 1^{ER} AU MER 31

Exposition **Nature en Lorraine**

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Tout public - Entrée payante

Programme complet sur

www.jardinbotaniquedenancy.eu

Infos : 03 83 41 47 47



DU LUN 8 AU MER 31

Accueil collectif pour les 3/13 ans

Ruche de Clairlieu

Infos et inscriptions :

www.ruchedeclairlieu.fr

MAR 9



Tour de France 2019

Avenue Paul Muller / Bd Cattenoz

Infos : www.villerslesnancy.fr

SAM 13

Bal de la fête nationale

21h30 : **Joli Falzar**, musique festive

Feu d'artifice à 22h30

23h : reprise du concert

Parc M^{me} de Graffigny, rue Albert 1^{er}

Infos : 03 83 92 32 40

L'agenda

AOÛT



DU JEU 1^{ER} AU SAM 31

Jouez au tennis tout l'été avec le VNTC

Centre de Ligue Lorraine Sud
Route de l'Aviation

25 €/mois (20 € - 18 ans)

Infos et inscriptions : 03 83 40 50 32

vntennisclub@gmail.com

www.vntennisclub.fr

DU JEU 1^{ER} AU JEU 15

Exposition **Racines** de **Hom Nguyen**

Peintures

Galerie M^{me} de Graffigny

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h - Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

DU JEU 1^{ER} AU VEN 23

Accueil collectif pour les 3/13 ans

Ruche de Clairlieu

Infos et inscriptions :

www.ruchedeclairlieu.fr

DU JEU 1^{ER} AU SAM 31

Exposition Nature en Lorraine

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Tout public - Entrée payante

Programme complet :

www.jardinbotaniquedenancy.eu

Infos : 03 83 41 47 47



VEN 2

Nancyphonies - Concert d'orgue **Ombres et lumières** interprété par **Nicolas Jortie**

Au programme des oeuvres de Perotin,

Machaut, Ockeghem, Frescobaldi, Couperin,

Bach, Stravinsky et Jortie

Eglise Saint-Fiacre - 18h / gratuit

Infos : www.nancyphonies.com

VEN 2

Découverte des 7 châteaux

Parcours du château de Rémicourt au

château M^{me} de Graffigny, à l'aide de

l'application mobile développée par l'**IUT**

Nancy-Brabois.

19h30 durée : 1h30/2h / 5 €

Réservation préalable des billets obligatoire à l'Office de tourisme

Infos : 03 83 35 22 41 ou

www.nancy-tourisme.fr



SEPTEMBRE



DU VEN 7 AU DIM 9

64^e Fête des Vendanges

Parc M^{me} de Graffigny - Entrée libre

Concert DIM 9 **La bande à Basile**

Programme à venir sur

www.villerslesnancy.fr



PLUS DE SERVICES !

L'accueil de l'agence postale communale

et de la maison des services publics

s'intensifie depuis le mois de juin !

En plus des horaires habituels, l'agence

postale communale de Clairlieu est

désormais ouverte les mardi et jeudi

après-midi de 14h à 17h depuis le 11 juin.

Depuis le 18 juin, la maison des services

publics est ouverte le mardi toute la

journée, sauf en période de vacances

scolaires.

Attention ! Si vous devez effectuer des

démarches à l'Hôtel de Ville, les services

sont en horaires d'été du 8 juillet au

23 août 2019, accessibles du lundi au

vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à

17h00.

Plus d'infos sur www.villerslesnancy.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL EST EN LIGNE !

Revivez ou découvrez les débats sur :
www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !

Rechercher

NOUVEAUTÉS

VIDÉOS

Conseil Municipal du 17 décembre 2018

1 month, 2 weeks, 6 days ago

Moments

- Ouverture du Conseil 06:26
- Présentation du projet Nancy Thermal 37:28

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
D'AUTOMNE 2019 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
19 AOÛT 2019

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr

VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à : communication@villerslesnancy.fr ou par courrier :

Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication,
Esplanade Simone Veil, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

vie municipale

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

07/01/2019 Maximilien CARRÉ
12/01/2019 Alexandre TOILLIEZ
29/01/2019 Katalhya DESOR ROCHEFORT
02/02/2019 Alix DREIER
08/02/2019 Lucas GODARD
17/02/2019 Elio NDIAYE
09/03/2019 Fatima-Zohra RAHALI

MARIAGES

09/02/2019 Anne COING et Mathieu CAFFIN
28/02/2019 Florence METZGER et Louis-Emmanuel JEFFRY
13/04/2019 Mylène DUSSAULX et Arnaud BOULANGER
27/04/2019 Gladys COINTRE et Bertrand DUFOURQ

PLAN DE PRÉVENTION CANICULE 2019

Chaque année, afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la Ville de Villers-lès-Nancy élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et /ou handicapées. Un **registre canicule** (remis à jour tous les ans) recense les personnes concernées pour apporter un soutien adapté. Si vous êtes concernés et pas certain d'être inscrit, appelez le Pôle senior !

Plus d'infos au 03 83 92 12 18



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Attention ! Les services de la Ville se mettent à l'heure d'été du 8 juillet au 23 août 2019. Ils seront accessibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte à compter du 18 juin le mardi, de 14h à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

POLICE MUNICIPALE

Permanences
Du lundi au samedi, de 12h00 à 14h00
Du lundi au vendredi, de 17h00 à 18h00
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
03 83 92 12 13

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

VILLERS-LÈS-NANCY : ÇA BÉTONNE, ÇA BITUME...

En se promenant dans notre ville ce printemps, on voit fleurir les projets immobiliers un peu partout. Signe du dynamisme de notre cité dirait le maire, aveu d'un manque d'ambition urbanistique selon nous.

Notre maire avait combattu durant la campagne des municipales les projets immobiliers portés par notre équipe. Cinq ans après voyons où en est notre commune. M. Werner avait promis que les projets boulevard Cattenoz et rue Bichaton seraient arrêtés. En réalité il ne les a que légèrement modifiés, ces constructions sont en cours. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Du côté de Remicourt, c'est le patrimoine historique que la commune privatise :

- Le château de Saint-Fiacre (ex château de la Caisse d'Epargne) deviendra une résidence pour étudiants, renommée sans plaisanter la « villa des botanistes » ce qui est charmant pour des constructions en béton !

- Le château de Remicourt a également quitté le giron public puisqu'il sera un élément du superbe bétonnage sur le haut du parc qui sera à terme une résidence seniors. On aurait pu imaginer un programme plus ambitieux pour ce château qui fait partie de l'histoire de notre commune !

Ajoutons le programme immobilier rue de Versigny, qui se heurte à des difficultés en raison de la présence de batraciens et des problèmes à venir en termes de circulation dans le secteur. L'endroit est selon nous bien plus propice à maintenir un espace de verdure, qu'à y enclaver une résidence de logements.

Tous ces projets sont visibles sur internet : allez y jeter un coup d'œil, vous constaterez qu'ils se ressemblent tous, le même urbanisme froid et fonctionnel que l'on voit sortir de terre au centre de Nancy avec le quartier « Grand Cœur ». C'est ainsi que nos villes se transforment lorsque les élus laissent la main aux promoteurs et autres gestionnaires, plutôt que d'imposer une vision de ce qu'ils imaginent être la ville de demain. Mais pour imposer une vision, encore faut-il en avoir une...

Non seulement ça bétonne mais on bitume beaucoup. Aussi, sans parler des immenses chantiers de Nancy où des ponts se fractionnent, des rues rétrécissent, des sens s'inversent, Villers y est allé de ses travaux en rapiécages, d'aménagements réalisés qui se déconstruisent. L'avenue Paul Muller a été impactée 3 fois de suite, avec des travaux ... de nuit ! Il serait bien de concerter les services de la métropole et de la mairie, d'informer les citoyens, tous les citoyens, car les gymkanas improbables et dangereux commencent à fatiguer les Villarois. Villarois à qui on dit qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses pour réaliser la ligne 1, car l'Etat donne de moins en moins ! On souhaite aussi que le réaménagement du plan de transport par bus de KEOLIS, prévu en septembre 2019, soit favorable aux Clairlocois car si on supprime la ligne 6 il faut augmenter les cadences de la ligne 16 !

RESTONS DISPONIBLES !

Notre disponibilité à votre égard, chers concitoyens, est l'essence même de notre engagement. A chacune de vos sollicitations, nous sommes présents : répondre à vos questions, participer aux assemblées générales, assister aux conseils d'école, écouter vos remarques, voire parfois difficultés, trouver des solutions ensemble, apporter des réponses. Voilà notre attachement à la vie villaroise.

Nous sommes et restons en permanence disponibles pour vous rencontrer en mairie, pour vous répondre par courrier papier ou par courriel, pour partager vos instants de vie en allant à votre rencontre lors d'événements, de fêtes des voisins.

Nous partageons aussi parfois sans vous voir directement, via les réseaux sociaux. Nos profils individuels restent et resteront ouverts à vos remarques, suggestions, idées, débats. Nos tweets continueront de gazouiller. Nos photos alimenteront nos comptes Instagram. Bref, quel que soit le réseau social utilisé, chaque élu de la majorité qui utilise (aussi) le numérique, peut et pourra partager des informations, des idées, des suggestions avec vous. En toute convivialité. Avec un profond respect les uns des autres.

Toute forme de communication reste indispensable pour dialoguer avec chacun d'entre vous. « *Je dis ce que je fais, je fais ce que je dis* » nous rappelle chaque semaine Monsieur le Maire. Chacun de nos posts nous permet de vous informer de tel ou tel événement. Quelque part, c'est une nouvelle forme de reportage qui permet aux absents de pouvoir garder un lien avec le groupe auquel ils sont abonnés. Car sur les pages personnelles, seuls les « amis » ont accès à vos pages.

Bien entendu, ces nouveaux outils du 21^e siècle ne doivent être les seuls moyens de communication pour rester en contact. Vous nous croiserez en chair et en os en juin lors du 30^e anniversaire du jumelage, de conseils et fêtes d'écoles, de fête du sport, de fête de la musique, de fêtes des voisins...

C'est notre rôle, et c'est passionnant. Nous restons à proximité, accessibles et proches de vos attentes. Nous partagerons avec vous ces moments de vie, ouverts sur notre ville.



HOM NGUYEN RACINES

EXPOSITION

29 MAI

**GALERIE
M^{ME} DE GRAFFIGNY**

15 AOÛT

54600 // VILLERS-LÈS-NANCY



PLUS D'INFOS : 03 83 92 32 40 - WWW.VILLERSLESNANCY.FR